gouvernements qui ont recouru les premiers à la force,—du moins ils étaient petits comparés au gouvernement fédéral. Je veux parler des premiers ministres Drew et Duplessis qui, par leur refus de collaborer avec les autres provinces et avec le Dominion, ont prouvé qu'ils se désintéressaient complètement de la question de l'unité nationale et du bienêtre de la population canadienne.

Nous regrettons, toutefois, que le ministre n'ait pas été en mesure d'inclure un régime contributif de sécurité sociale dans l'entente qu'il projetait de conclure avec les provinces désireuses de collaborer. Les provinces arriérées s'abstiendront d'adopter un programme de sécurité sociale, comme elles l'ont fait en ce qui concerne les pensions de vieillesse, mais on ne devrait pas priver de ces avantages les gens des provinces plus progressistes parce que certaines provinces arriérées ne veulent pas collaborer.

Il est, dans l'exposé budgétaire, une autre question importante, celle de la taxation des coopératives. Je me contenterai de la mentionner, laissant à d'autres membres de notre groupe mieux renseignés que moi sur l'utilité des coopératives, parce qu'ils ont été activement mêlés à ce mouvement, le soin de formuler les critiques ou les éloges appropriées à cet égard. Si la mesure proposée n'est pas entièrement répréhensible, elle pèche dans certaines de ses dispositions. Le ministre semble convaincu qu'il n'existe pas de coopératives sans visées de bénéfices. Mais il n'en est pas ainsi. Les coopératives qui s'inspirent du principe de Rochdale sont véritablement des sociétés qui ne réalisent aucun bénéfice. Elles constituent l'organisation économique la plus démocratique qu'on ait trouvée jusqu'ici. Il serait regrettable qu'une initiative du Parlement canadien eût pour effet d'en retarder le progrès ou d'en restreindre

Je termine, comme j'ai commencé, en parlant de la tâche accomplie par le ministre des Finances. Dans les années difficiles que nous venons de traverser, il a servi la population d'une façon et dans une mesure qui méritent l'approbation de tous les Canadiens. Il a dépensé, sans compter, son énergie et ses talents. Je reconnais sa compétence et j'ai foi en son intégrité. Je l'exhorte donc à continuer à se dépenser pour la population canadienne de la seule façon susceptible de rendre service à cette dernière et de lui apporter un sentiment de satisfaction personnelle: en envisageant le monde nouveau de demain et non le vieux monde qui, s'il n'est pas mort, est mourant.

C'est dans cette seule voie que se trouvera le salut non seulement du Canada, mais du [M. MacInnis.] monde entier. Nous ne saurions réaliser dans une société fondée sur la concurrence cette collaboration qu'il a mentionnée en terminant son exposé budgétaire et qui, plus que souhaitable, est indispensable au succès de notre effort en face des difficultés de notre époque. L'effort conjugué n'est possible que dans une société fondée sur la collaboration et l'égalité des chances.

M. l'ORATEUR: Si j'ai laissé l'honorable député parler pendant plus de quarante minutes, il ne doit pas conclure à un droit qui lui appartient en propre. Je l'ai laissé poursuivre ses observations, parce que j'ai cru comprendre que la Chambre n'y voyait aucun inconvénient.

M. SOLON E. LOW (Peace-River): Monsieur l'Orateur, le discours de l'honorable député de Muskoka-Ontario (M. Macdonnell) me semble dénoter de l'inquiétude. L'honorable député craint que ceux qui parmi nous ont préconisé quelque réforme monétaire n'aient perdu de vue certains éléments et n'aient appuyé que sur le besoin d'augmenter le numéraire. Il peut se rassurer car, à mesure que les principes du crédit social lui deviendront plus familiers, il se rendra compte que nous n'avons, depuis plus de vingt ans, cessé de préconiser le principe que l'argent est inutile sans les marchandises. Mais nous avons aussi préconisé cet autre principe, que les marchandises sans l'argent sont une stupidité. L'honorable député de Muskoka-Ontario a dit de l'exposé budgétaire qu'il était un document monumental. J'ai cru conclure du ton de sa voix que ce document marque l'endroit où le parti libéral s'est suicidé. Si j'ai eu raison, je partage bien cet avis.

La préparation d'un exposé budgétaire est, je l'avoue, une tâche gigantesque. Maintenant qu'elle est accomplie et que le très honorable ministre des Finances (M. Ilsley) a reçu les hommages des honorables députés, et qu'il mérite bien, j'en suis sûr, je proposerais au ministre de prendre une année de vacances. L'année semble se prêter à ce congé, et il pourrait en profiter pour suivre un cours de perfectionnement. Il est toujours reconnu que le consciencieux professeur d'université est dans l'impossibilité de suivre tout ce qui se passe autour de lui, plongé qu'il est dans ses études, ses expériences et ses recherches. Il lui faut souvent renouveler sa façon d'aborder avec objectivité le domaine dans lequel il travaille. Or, j'estime que le ministre des Finances a lui aussi un grand besoin de renouveler sa façon d'aborder objectivement les problèmes du Canada. S'il lui vient la moindre tentation d'accepter mon conseil pour aller suivre